



Élection de remplacement du conseil de fondation BSL

Période de mandat jusqu'au 30 juin 2025

Avis d'élection

Glattbrugg, le 8 juillet 2022

Chers électeurs

Monsieur Christian Goepfert, représentant de la **circonscription électorale de Bâle**, membre de longue date du conseil de fondation, quitte Swissport. Nous cherchons donc un nouveau représentant des salariés pour le conseil de fondation.

Nous remercions Christian Goepfert pour son grand engagement en tant que membre du conseil de fondation au cours des dernières années et lui souhaitons beaucoup de plaisir et le meilleur dans sa nouvelle période de vie.

Sont éligibles comme représentants des salariés et ont le droit de voter tous les salariés assurés actifs de la circonscription Bâle qui ne participent pas à la formation de la volonté de l'une des entreprises affiliées lors de décisions importantes ou fondamentales (collaborateurs sous contrat collectif de travail, ainsi que collaborateurs sous contrat individuel de travail sans fonction de direction).

Exigences envers un conseil de fondation :

- Intérêt et disponibilité pour une réflexion approfondie sur la prévoyance professionnelle.
- Flair pour l'esprit d'entreprise, discrétion
- Disposition à assumer un engagement de plusieurs années
- Capacité à travailler en équipe pour le bien des assurés et de la fondation.
- Aptitude à comprendre des documents spécialisés, à évaluer des situations complexes et à les remettre en question.
- Disposition à prendre des décisions et à assumer des responsabilités extraordinaires
- Aptitude au dialogue et au consensus, bonnes connaissances de l'allemand
- Disposition à suivre une formation initiale approfondie et une formation continue constante dans les domaines de la prévoyance professionnelle.
- Bon contact et présentation soignée
- Disponibilité temporelle: le temps consacré est pris en charge par l'employeur, les dates de réunion obligatoires sont fixées à un rythme annuel.

Processus d'organisation des élections :

- Les candidatures doivent être envoyées au bureau de la fondation **dans un délai de trois semaines** après la publication des élections (à partir de la date de publication des élections). Chaque nouveau candidat doit être proposé par **au moins vingt électeurs** avec signature personnelle.
- Après vérification de la validité des candidatures, les candidats sont publiés par circulaire.
- S'il y a plusieurs candidats, l'élection a lieu au plus tard 3 semaines après la publication. Si un seul candidat se présente, il est élu tacitement.
- Sont élus les candidats ayant obtenu le plus de votes (majorité relative). En cas d'égalité des votes, il est procédé à un tirage au sort.



Calendrier des élections :

Nous prions les personnes intéressées de la circonscription Bâle de soumettre une proposition d'élection. Chaque candidat doit être proposé à l'élection par au moins vingt électeurs par signature personnelle. Le formulaire ci-joint peut être utilisé comme modèle.

La proposition de vote **doit être envoyée jusqu'au 29 juillet 2022 à l'adresse suivante:**

Prévoyance professionnelle Swissport
c/o Geschäftsstelle
Postfach
8152 Glattbrugg

Après vérification de la validité des candidatures, nous publierons les noms des personnes qui se mettent à disposition.

Si une seule personne se présente à l'élection, il n'y aura pas de tour de scrutin. Dans ce cas cette personne sera considérée comme élue tacitement.

Dans le cas contraire, une élection sera organisée au plus tard trois semaines après la publication. Le résultat de l'élection sera communiqué après la tenue de l'élection.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à la prévoyance professionnelle Swissport.

Meilleurs salutations
Prévoyance professionnelle Swissport

Roland Etter
Président

Patrick Achermann
Directeur